



Mon projet politique

Je suis candidate d'ouverture sur la liste PS de la Chambre : candidate suppléante, en 6e place

Je rejoins une formation, le socialisme, dont je promeus les valeurs de progrès depuis toujours.

Je suis convaincue que le socialisme et la défense de l'environnement sont les défis de demain et que ces deux axes doivent se rencontrer pour le bien-être des citoyens. C'est ce qui motive mon projet politique.

Je souhaite promouvoir, si je suis élue, quelques idées fortes. Ce n'est pas un programme complet que je présente, mais ce sont des points de programme ou des propositions qui me tiennent particulièrement à cœur ou que j'ai eu l'occasion de traiter lors de mon mandat communal. Ils sont regroupés en trois parties :

- 1. L'Ecologie, la santé et le développement durable*
- 2. La lutte contre toutes les inégalités et discriminations*
- 3. Améliorer la démocratie*

Ils doivent être discutés, développés, nourris par la confrontation d'idées ... car c'est ensemble qu'on construit un avenir.

J'attends, si vous le jugez utile, vos remarques, vos suggestions, vos critiques sur ce qui suit.


1. L'Ecologie, la santé et le développement durable

Deux remarques préalables :

- **Il faut inciter à investir dans le respect de l'environnement** par l'utilisation d'énergies renouvelables et de matériaux non polluants. Mais il est essentiel **d'accentuer l'aide aux personnes les plus défavorisées financièrement et culturellement.**
- Il est fondamental de sensibiliser chacun. Cela prend du temps et c'est urgent ! N'oublions pas les enfants et les ados : **l'école est un excellent relais pour diffuser largement les idées.**

Economiser l'énergie par l'isolation et l'utilisation de l'énergie renouvelable de façon systématique dans les nouveaux bâtiments publics et progressivement lors de travaux d'aménagement et de réparations dans les bâtiments existants.

Dans l'habitat privé, des mesures sont prises et doivent être multipliées pour aider à l'isolation, à l'utilisation de l'énergie renouvelable ce qui est à terme positif pour le portefeuille de chacun :



panneaux solaires, citernes d'eau de pluie, éoliennes, chaudières à bois propres, mini-stations d'épuration).

Et cela par des incitants fiscaux, des prêts à faible taux d'intérêt.

La mobilité est à revoir dans un sens plus rationnel et plus respectueux de l'environnement : le tout-à-la voiture, le tout-à-la route a fait son temps !

Quelques incitants :


Les transports publics non polluants comme le train sont à encourager :

- **Les tarifs doivent être plus accessibles** : le train coûte encore trop cher et les gens, pour leurs vacances préfèrent prendre l'avion, souvent meilleur marché (ainsi les *low cost* qui cassent les prix de façon incroyable tout en bénéficiant d'avantages fiscaux inacceptables).
- La condition de remboursement des frais de transport entre le domicile et le travail devrait être liée au mode de transport, et favoriser le transport en commun et les vélos. Pour cela, il faut évidemment **arrêter de supprimer des gares et multiplier les possibilités d'arrêts de proximité dans des espaces conviviaux et sécurisés**, pour que les gares vivent en journée comme en soirée.
- **Les demandeurs d'emploi** ne doivent plus payer le transport quand ils se présentent pour un emploi.
- **Les transports polluants seront taxé de façon significative**: les avions, les camions, les 4X4, ... et l'achat de véhicules peu ou pas polluants encouragé (LPG et voiture diesel équipée d'un filtre à particule par exemple). La production de biocarburants défiscalisée.
- **Le co-voiturage, les mobilités douces sont à développer de toute urgence. C'est là une politique peu coûteuse et efficace.**
Le vélo n'est pas encore un moyen de transport assez utilisé. Rouler à Liège reste dangereux pour les cyclistes, il manque des parkings pour vélos sécurisés (voyez les villes flamandes et hollandaises !). Il faut leur réserver une place privilégiée dans le trafic et encourager l'utilisation du vélo par une déductibilité plus importante dans les frais généraux d'entreprises.
- Des navettes de transports en commun à partir des gares devraient être mises en place pour **donner accès aux zonings industriels sans devoir utiliser sa voiture individuelle**. De plus, nombres de jeunes n'ont pas les moyens de se payer une voitures et sont en difficulté pour accéder à ces zonings.
- Pour éviter l'engorgement des villes, il est indispensable de **développer les parkings de « persuasion » aux abords des villes** et d'encourager l'intermodalité au départ de ces parkings : voiture/bus/vélo
- Les employeurs prévoyant des **voitures de société** devraient donner aux travailleurs concernés la possibilité de choisir entre cette voiture de société ou un budget mobilité : abonnement transport en commun, car sharing, Cyclocity...

Une région plus verte, un environnement plus sain !

Le paysage de nos campagnes comme de nos villes est à **préserver**, absolument. Il fait partie intégrante de la qualité touristique et de l'identité de nos régions.

Il est urgent de préserver des ensembles verts, des parcs naturels avec leur biodiversité, de créer de vrais espaces pour la promenade et la détente plutôt que de saupoudrer du vert entre des lotissements. Les espaces verts ne doivent pas être « ce qui reste » quand on a fini de construire !



Nos régions sont riches en **ressources naturelles** : forêts, carrières... Les exploiter pour la construction, de façon rationnelle et respectueuse pour la nature, c'est **créer de l'emploi** pour des ouvriers, des artisans, des artistes et c'est **valoriser notre patrimoine local**.

Sauvegarder nos forêts c'est aussi **lutter contre la pollution** : les poumons verts absorbent très utilement le co2 (le déboisement de l'Amazonie, par exemple, représente un réel danger pour l'avenir).

Construire en intégrant l'écologie, le développement durable, cela se fait mais trop peu. Nous avons d'excellentes écoles sur notre territoire où ces notions fondamentales pourraient être intégrées **dans les programmes et la pratique des futurs techniciens**.

Mais le **respect de l'environnement c'est un choix qui a un coût**. Consommer de l'électricité verte produite dans des Intercommunales, c'est possible, mais il faut le savoir. Economiser l'énergie, c'est un investissement rentable à terme, c'est aussi un choix de société.

Ainsi en va-t-il aussi de la production d'**emballages biodégradables** pour en finir définitivement avec les sacs en plastique qui ne se dégradent qu'au bout des centaines d'années. De même, il faut taxer les couverts et assiettes en plastic, les films d'emballage et les produits qui ne sont pas biodégradables.

Un guichet de l'énergie pour aider les gens en les informant me paraît une formule efficace à l'heure de la libéralisation de nombreux secteurs.

L'environnement, c'est la beauté, mais c'est aussi la santé !


Chacun, dans une société civilisée, devrait avoir accès à des **aliments sains**. Développer une agriculture de qualité en aidant les producteurs, en encourageant des filières bio. Favoriser des produits dont on connaît l'origine dans les cantines scolaires et des administrations. Interdire l'utilisation de boissons *soft* dans toutes les écoles car le diabète handicape de plus en plus de personnes, de plus en plus jeunes.

A Liège, nous avons un outil d'analyse performant grâce à l'Institut Malvoz. Celui-ci peut faire l'inventaire des problèmes de pollution des sols, de l'air, des nuisances engendrées par le bruit, mais aussi des **nuisances domestiques généralement ignorées par la population** (radon, amiante, produits toxiques utilisés dans la construction, le jardinage) et évaluer les risques liés aux ondes électromagnétiques : **antennes gsm, micro-onde**. Il s'agit ensuite d'informer les habitants et de proposer des solutions aux particuliers et aux pouvoirs publics qui peuvent agir pour trouver des remèdes.

2. La lutte contre toutes les inégalités

2.1. L'enseignement pour tous

La défense et la promotion de l'enseignement officiel est une priorité car c'est un enseignement démocratique, contrôlé par les pouvoirs publics, et qui a pour mission d'accueillir tous les enfants et tous les jeunes.



Je renvoie pour cet aspect au *Memorandum* de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente auquel j'adhère. Il se trouve sur le site de la section régionale de Liège de la ligue : www.leep-liege.be (cliquer « élections communales et provinciales »)

Une école vraiment démocratique est un fameux défi, mais un défi essentiel. Parmi les réformes nécessaires et urgentes : **la revalorisation de l'enseignement technique et professionnel** est absolument indispensable. En effet nombre de métiers ne trouvent pas de main d'œuvre sur notre territoire car les jeunes boudent certaines filières, malgré l'information qui leur est donnée.

Je m'inscris en faux contre une vision utilitariste des savoirs et « le tout à l'économique » ambiant. Ce qui paraît aujourd'hui inutile aux yeux de certains peut se révéler à terme le plus utile dans une société en perte de valeurs humaines.

Des exemples : l'éducation artistique, l'éducation aux médias, l'apprentissage des langues et du français.

1. L'éducation artistique à l'école

La culture et les pratiques artistiques sont aujourd'hui les parents pauvres de l'école. Certes, les tout petits apprennent à chanter, à dessiner... puis c'est fini. Au fur et à mesure que l'enfant grandit, l'art quitte la classe. Il est pour le moins paradoxal de constater que beaucoup d'étudiants en 1^{ère} année d'architecture n'ont jamais eu un cours de dessin...

Quand une activité artistique est organisée (art dramatique, diction par ex.) c'est en dehors de l'horaire.

Autre paradoxe : on estime utile - et l'on a raison - de familiariser l'enfant dès le plus jeune âge (dès la crèche) au contact du livre, mais on oublie d'autres plaisirs...


Il n'en a pas toujours été ainsi et cette réalité n'est pas une fatalité : je préconise la ré-introduction de l'éducation artistique à l'école, **intégrée** dans les programmes scolaires. Mais pas n'importe comment !

1.1. D'abord, l'école ne peut rester seule, il lui faut des **relais. Faire entrer la pratique artistique dans l'école - et l'artiste dans l'école - mais aussi d'amener l'école dans la cité.**

- encourager des **collaborations systématiques avec des organismes d'éducation permanente** (*Jeunesses musicales*, cinéma d'art et d'essai, ciné clubs, clubs photos, par exemple), **des institutions culturelles** (bibliothèques, conservatoires, académies, musées, services du Tourisme...); **associations** (troupes de théâtre, petits orchestres, chorales, association de valorisation du patrimoine, ...); Attention : ces pratiques indispensables doivent être **encouragées très pratiquement** et non laissées à l'initiative de profs plus ou moins motivés ;
- favoriser les **synergies entre établissements scolaires** tous niveaux confondus (sections artistiques ou artisanales créant des produits pour des projets de classes ou d'écoles) ;
- favoriser **des rencontres avec des travailleurs de la culture, des artisans, des artistes** pour amener à comprendre des modes de fabrication d'objets ;
- **introduire, dans tous les enseignements un cours d'initiation à l'art et à la culture**, en collaboration avec des artisans et des artistes locaux.

1.2. Ensuite, il faut rendre sa place à la **création**, au plaisir de créer :

- favoriser la **pratique**, viser la création, notamment dans le cadre de projets d'écoles : cela permet à la fois l'autonomisation et le travail en équipe mais aussi la pratique de l'interdisciplinarité ; cfr



expositions, spectacles, concerts, etc. moments forts dans la vie d'une école, tant pour les profs que pour les élèves ; d'où une valorisation des savoirs-faire artistiques des profs et des élèves ;

- on peut tenter de trouver des réponses aux besoins spécifiques, **en adéquation avec le public scolaire** (ex. animateurs musicaux dans les écoles des quartiers défavorisés) ;

1.3. Enfin, il faut des **moyens** à l'école pour aller dans ce sens par un assouplissement des horaires et des règles administratives dans un contexte d'autonomie accrue ; des locaux, un budget, une possibilité de faire appel à des animateurs ;

Autrefois on disait que l'on était en « humanités ». L'expression n'a plus la cote. La dimension artistique dans son sens le plus ouvert ne peut-elle rendre du sens à ce mot oublié. Elle est l'occasion de rendre une place à l'émotion partagée. A l'expression des émotions.

Tout cela ne va pas sans repenser l'apprentissage des maîtres qui doivent voir intégrer dans leur formation des projets avec des associations culturelles et d'éducation permanente.

Il faudrait mettre en place des formations en muséologie et de valorisation de notre patrimoine dans les écoles supérieures (architecture, tourisme, histoire de l'art)

Les arts ont leurs langages, leurs expressions propres. Ils véhiculent du sens. L'école ne peut y être étrangère. Il en va de même pour les médias.

2. l'éducation aux médias

2.1. Médias audiovisuels dont l'importance est croissante dans la vie quotidienne ; la TV est devenue un lieu d'apprentissage et une éducation est indispensable, tant dans le cadre de l'école obligatoire que dans celui de l'éducation permanente.

- connaître le langage audiovisuel (code), le décrypter le plus tôt possible (cours dès l'école primaire) ;
- être capable d'analyser un reportage, un fiction, une séquence d'information de façon critique (formation de citoyens) ;
- pouvoir utiliser l'outil de façon expressive (dans le cadre de projets, par exemple)
- ces projets concernent l'école mais aussi les adultes dans le cadre de l'éducation permanente.

2.2. Les multimédias

Ces nouvelles technologies représentent un **gigantesque marché dont les contours sont à la fois économiques et culturels**. L'enjeu financier étant énorme, tant au point de vue de l'installation des réseaux de communication (câblo-distributeurs et sociétés de téléphone), que des équipements (industrie informatique) et des contenus (programmes ou services), l'on voit **des concentrations d'industries et des synergies se mettre en place partout dans le monde**.

L'école ne peut être absente du débat car le multimédias peut être un outil très efficace en termes de banques de données, d'interdisciplinarité, de mise en perspective historique, de discussions interactives, etc. ; mais elle ne peut non plus entrer dans une logique qui serait essentiellement commerciale

D'où la nécessité de baliser le terrain avec des exigences précises.



Notamment :

- utiliser du matériel stable, de qualité - pas forcément de pointe - et en **quantité suffisante** pour formation large, sans exclusive (très important : il ne faut pas que l'accès à l'informatique et aux multimédias deviennent un facteur de discrimination – comme l'usage des langues - ; pas de parent pauvre à ce niveau ; pas de barrière financière ni sociale !
- avoir accès au réseau à prix bas, préférentiel, sinon, cela devra se faire au détriment d'autres nécessités et l'on verra des écoles à deux niveaux dans ce domaine ;
- évaluer toute expérience pédagogique ayant pour support un réseau comme Internet ;
- une réelle politique de formation des enseignants ;

Enfin, les médias traditionnels ne peuvent être relégués : abonner l'école à différents organes de presse est une façon de prendre en compte différents supports pour le travail d'information et d'analyse et d'encourager l'écrit.

Dernière réflexion : vu la nouveauté de ces produits et leur utilisation de plus en plus importante, il serait utile de mener des études qui tentent d'évaluer l'incidence du numérique sur la formation de la pensée, sur sa structuration même dès l'enfance. « Le message, c'est le médium disait Mac Luhan ». C'est vrai pour l'informatique aussi. Il y a sans doute des équilibres à trouver entre les différents modes d'apprentissage.

Aujourd'hui plus que jamais, le combat pour les cultures et pour les cultures à l'école rejoint le combat pour une société plus juste, plus riche de sens.

3. l'apprentissage des langues et la défense de la langue française.

Il est fondamental mais doit se faire dans un esprit qui n'est pas seulement « instrumentaliste ». Il s'agit non seulement d'utiliser les langues étrangères comme des outils pratiques de communication, mais aussi de les considérer comme des véhicules de cultures qui permettent à ceux qui les maîtrisent d'entrer en contacts avec d'autres mentalités, d'autres sociétés. Valoriser la compréhension des différences, c'est enseigner la relativité et la tolérance.


Autre aspect : la démocratisation de l'accès aux méthodes actives d'apprentissage des langues (immersion). Projets de type *Erasmus* ou *Lingua* intéressants mais encore trop « réservés ».

Si l'école ne s'active pas à organiser un enseignement efficace des langues, elle laisse la place à l'enseignement privé avec, inévitablement, les inégalités dans l'apprentissage que cela implique. D'où ma proposition de ne pas laisser de côté les **élèves du Technique et du Professionnel** où les langues doivent davantage faire partie des programmes, en l'adaptant au niveau des élèves.

L'enseignement du **français comme langue étrangère** doit être encouragé pour les enfants issus de l'immigration.

L'enseignement du français doit être renforcé car la méconnaissance de la langue maternelle est devenue un handicap pour de très nombreux étudiants, même à l'université. Le nombre d'illettrés continue à croître, en Belgique, au XXI^e siècle !

J'ajoute ici que la **défense de la langue française** est devenue aussi une priorité à l'heure de la mondialisation et du tout-à-l'anglais.



« Aux armes, citoyens ! La langue française est en danger » titrait la revue *Wallonie-France*, il y a peu. L'enseignement du français doit être encouragé puisque la langue est le support de toutes les disciplines. Le français doit aussi continuer à être enseigné à l'étranger, avec notre soutien. Ces dernières années ont vu notre langue quasiment disparaître des programmes des écoles en Turquie et en Russie. Quelle perte !

Mais il n'y a pas que l'école qui peut agir : les documents des administrations, des entreprises, les publications lors de colloques, les instituts de recherche utilisent de plus en plus l'anglais, directement, comme langue de référence.

Je suis convaincue, au-delà de ma sensibilité de professeur de littérature pendant la moitié de ma carrière, que la défense de la langue française est un combat fondamental pour la démocratisation de l'enseignement.

Quant à l'**étude du latin**, j'affirme que c'est une hérésie de tendre vers sa suppression. Il ne s'agit pas là d'un enseignement élitiste. Les spécialistes s'accordent à dire que le latin est un outil particulièrement utile pour la connaissance de sa propre langue latine, le français, car c'est une langue morte de référence.

2.2. Du logement pour tous

Il faut plus de logements à prix modeste, mais comment ?

Le droit au logement existe mais la réalité est loin du compte. Comment y parvenir progressivement ?


Pour aider le public à construire des logements sociaux et les locataires à devenir propriétaire d'un logement, des mesures fiscales sont indispensables. Ainsi : diminuer la TVA pour les opérateurs publics pour l'ensemble des constructions et des rénovations de logement ; augmenter la déduction d'impôt pour habitation unique et pour les propriétaires qui investissent pour transformer les bureaux vides en logements.

Les pouvoirs publics peuvent inciter les propriétaires à **déléguer leurs biens à louer à des Agences immobilières sociales (AIS)** qui ont pour fonction de s'occuper de tout le parcours de la location d'un bien, y compris les travaux nécessaires. Elles assurent au propriétaire la gestion de son logement qu'elles mettent en location pour un loyer un peu inférieur à ceux pratiqués sur le marché "normal". En échange, l'agence garantit au propriétaire que son bien sera loué, correctement entretenu, rénové si nécessaire. Le propriétaire a par ailleurs la certitude que le loyer lui sera régulièrement payé, que le bien soit loué ou non, que le locataire paie ou non son loyer. Le locataire qui dispose de faibles revenus, pour sa part, bénéficie d'un logement en bon état pour un loyer modéré ainsi que d'un accompagnement social de la part de l'AIS.

Beaucoup de propriétaires seuls, âgés ou trop occupés pourraient profiter de ce système trop peu ou mal connu. **Un travail d'information et de sensibilisation est à mener, pour faire tomber les ignorances et les préjugés.**

Autre besoin dans le logement : celui des **personnes handicapées et âgées** pour lesquelles des **logements adaptés** doivent être conçus. Le nombre de personnes âgées et très âgées va croissant. Il y a donc là une réalité à laquelle il faut faire face.

Il en va de même pour les **familles nombreuses** qui trouvent de plus en plus difficilement à se loger dans des conditions abordables financièrement.



Quant au **logement social**, il faut qu'il retrouve une qualité vraiment sociale, en s'intégrant le plus possible dans le tissu urbain, et que les logements sociaux en côtoient d'autres pour **éviter l'effet de ghetto** dans certains quartiers. On a tous à gagner dans une **politique de mixité** du logement.

Sur le plan urbanistique, il est indispensable de **trouver un équilibre entre la création de logements neufs et la rénovation de biens. Réhabiliter des sites désaffectés, des friches urbaines** a l'avantage de revitaliser le centre des villes, d'y faire revenir des habitants, des familles qui peuvent trouver sur place, sans trajets excessifs, tout ce dont la famille a besoin, en matière de sport, de culture, d'enseignement et de loisirs. Dans le même esprit, **la taxation des logements inoccupés** est à mettre en œuvre de façon énergique : l'application de la loi devrait faire exemple.

Et pourquoi ne pas demander à **l'Etat fédéral de céder ses terrains inoccupés pour y construire du logement social ?**

Il faudrait **encourager des politiques urbanistiques qui respectent les campagnes** (qu'il est temps d'arrêter de défigurer par des aménagements toujours plus importants de lotissements) et **améliorent la qualité des villes.**

2.3. La culture pour tous

Avec plus d'un million d'habitants, la province de Liège jouit d'une situation géographique privilégiée qui lui permet d'être un véritable carrefour dans l'Europe du Nord-Ouest. Située sur la route de France, à dix km de Tongres, vingt de Maastricht et une cinquantaine d'Aachen, elle a vocation à redevenir un lieu de rencontre et d'échanges entre les cultures latines et germaniques dans le cadre de l'Euregio Meuse-Rhin.

**Mais la culture ne peut se concevoir qu'en adoptant une vision sociale.
L'opéra n'est plus le fait du prince !**

Donner à chacun sa chance d'accès à la création, à la compréhension du monde, c'est un bel idéal auquel les socialistes ne peuvent que souscrire.


Mais comment y arriver si on est illettré ? À l'aube du XXI^e siècle, **la lecture publique** se porte mal et reste l'un des secteurs les plus défavorisés. Heureusement, depuis peu, des moyens nouveaux sont dégagés. Profitons-en de façon efficace.

Les centres urbains sont les mieux desservis en bibliothèques, médiathèques, ludothèques. Il faut donc amener les publics potentiels à les fréquenter en allant vers eux. Les bibliobus sont une belle initiative mais devraient aller partout où un public intéressé se profile : personnel des entreprises et grands magasins, CPAS, pensionnats, ... Avec un accompagnement dans le choix de livres, de films, de supports musicaux. Les bibliothèques des écoles pourraient enrichir leur choix de livres et de produits multimédias.

Pour faciliter l'accès à la lecture, une carte de lecteur doit pouvoir être utilisée dans toutes les bibliothèques et médiathèques de notre région.

Des initiatives comme la lecture publique de contes, de poésies sont à encourager, dans les villes et dans les campagnes, plus défavorisées dans ce domaine.

Pour que **tous les publics**, en particulier ceux qui sont **éloignés des lieux de culture** par leur situation géographique et leur milieu social aient accès aux événements culturels, aux expositions, aux spectacles, plusieurs possibilités existent. Ainsi, la création de petits événements au sein même d'institutions comme le CPAS. Mais aussi la mise à disposition de moyens de transport gratuits ou à prix très démocratique pour accéder aux événements, avec un encadrement adéquat.



L'art est trop peu présent, voire absent dans les écoles. C'est pourtant dans l'enfance et l'adolescence que l'on peut le mieux travailler à la sensibilisation et à la création artistique, sans aucune exclusive. Quant aux adultes, ils doivent avoir des possibilités d'apprendre des techniques artistiques dans le cadre des cours de promotion sociale, dans **des académies encore trop peu nombreuses et trop peu aidées par les pouvoirs publics.**

La province de Liège doit (re)devenir une vraie région d'art et d'histoire au coeur de l'Euregio !

Car la culture, alliée à l'économie et au tourisme, est l'un des gisements économiques de demain, si pas le principal !

Les richesses culturelles de la province et de la ville, leur histoire, leurs monuments, leurs collections sont des sources inépuisables à exploiter.

Liège, Huy, Verviers, Eupen, pour ne citer qu'eux, mais bien d'autres villes, communes et villages sont des viviers d'artistes, de créateurs : peintres, graveurs, sculpteurs, cinéastes et dessinateurs, musiciens et poètes doivent contribuer à embellir, à animer les rues, les places, les habitations, les écoles, les salles de sport,... avec l'aide des pouvoirs publics.

Pour attirer un public large et développer le tourisme, il est nécessaire de renforcer les liens avec **l'Euregio**. Par exemple, en créant des **circuits touristiques eurégionaux**. Je pense à la mise sur pied d'un circuit archéologique et historique au départ de Liège (avec la section archéologie du musée Curtius et l'Archeoforum) et allant vers Tongres, Maastricht, Eupen et Aix-la Chapelle. Ceci est un exemple. Bien d'autres thèmes porteurs ne demandent qu'à sillonner les routes inter-frontalières : art et histoire, type d'habitat, sites et réserves naturelles, gastronomie, ... Avec une dimension pédagogique indispensable car il est temps que les écoliers et les étudiants de nos régions se rencontrent et se parlent.

Deux idées clés pour le développement culturel et touristique


- **L'ouverture au public de l'ancien Palais des Princes-Évêques qui pourrait devenir un centre eurégional...**

Sa présence au sommet de la place Saint-Lambert est le signe le plus fort de l'existence de l'ancienne principauté. Sa centralité, la beauté de ses façades et de ses cours et la richesse de ses décors intérieurs le désignent comme le monument le plus remarquable de Liège.

Même s'il est prévu que le palais reste partiellement occupé par les services de la Justice, je plaide pour qu'une réflexion se mette en place en vue de sa réaffectation et de sa restauration. Sa vocation c'est de devenir le point de départ et le pôle majeur du quartier d'art et d'histoire qui se met en place depuis quelques années au cœur de la cité sur un axe Saint-Lambert-Hors-Château-Féronstrée.

Outre sa fonction naturelle de « musée de la principauté de Liège », en synergie avec l'Archeoforum voisin et le futur Grand Curtius, le bâtiment devrait s'ouvrir à des événements, y compris dans ses cours. Celles-ci pourraient retrouver leur dimension d'accueil de la population qui était la leur autrefois et constituer un passage entre la place et les coteaux de la Citadelle. Voilà qui serait très porteur pour l'activité économique du centre-ville.

Il faut pour cela une volonté politique et un montage financier où l'Europe devrait intervenir. J'y ai déjà travaillé en collaboration avec des acteurs locaux et des responsables régionaux.



Car c'est un projet de longue haleine où la Région wallonne, la Province devraient jouer un rôle d'initiative et de coordination.

Mais aussi l'État fédéral qui est aujourd'hui propriétaire des bâtiments et avec qui il faudra tôt ou tard trouver à s'entendre.

- **La création d'un grand musée d'art contemporain, à l'instar d'autres villes d'Europe et de l'Euregio**

L'idée a commencé à faire son chemin. Quelques lieux ont été évoqués. Une idée forte qui mérite d'être étudiée est de créer un axe urbain entre la nouvelle gare et la future Cité des médias au Longdoz, qui jouxte le très intéressant musée de la Métallurgie. Cette voie traverserait le parc de la Boverie où se trouve le MAMAC - Musée d'art moderne et d'art Contemporain.

Le lieu est superbe et aimé des Liégeois, mais le beau bâtiment 1900 qui abrite les collections aujourd'hui manque d'espace.

Il faudrait donc lui adjoindre des salles d'exposition sur une surface à déterminer sans rompre le charme du plus beau parc de Liège. Voilà un fameux défi !

L'enjeu est de taille, comme dans tous les grands projets culturels de dimension internationale : les questions de circulation, d'architecture, d'esthétique, d'économie, de tourisme et de culture seront au rendez-vous.

L'idée fait son chemin. Il reste à l'étudier rigoureusement et à aller voir ce que font nos voisins, à Maastricht par exemple où le Bonfanten Museum est en extension, avec le concours d'un architecte liégeois... Une synergie avec cette ville sœur serait très bienvenue.

2.4. Une économie au service de tous !

Une priorité : le redéploiement économique du bassin liégeois


Il est impératif de **diversifier** le redéploiement économique du Pays de Liège dans une perspective d'activités plurielles, de sorte que les difficultés possibles d'un secteur n'affectent pas la vitalité et la prospérité de l'ensemble.

L'ouverture économique est une nécessité, mais Liège ne peut miser essentiellement sur des groupes multinationaux, qui n'ont pas, par définition, d'ancrage culturel et social. La meilleure manière de garantir une région contre les risques de délocalisation, qui s'avèrent généralement dramatiques à terme pour l'emploi, c'est de **soutenir en priorité les sociétés qui acceptent d'installer leur principal centre de décision en Province de Liège** ou en Région wallonne et de renforcer la politique de soutien à la création et au développement des PME et des PMI locales. Il faut les aider à se structurer, à se mettre en synergie de réseaux d'intérêt et en pôles d'activité afin de réduire leurs coûts fixes.

Grâce au travail initié par la SPI+, notre province s'est dotée d'un plan de travail (*Liège 2020*) qui balise très clairement des objectifs à atteindre pour **rendre à Liège son statut de grande métropole du XXI^e siècle**.

L'aménagement du territoire joue dans cette dynamique un rôle central. La création de structures tels que les Groupements d'Intérêt Economique qui regroupent plusieurs intercommunales suivant les secteurs concernés, est un pas vers une plus grande cohérence dans les actions.

Liège a des **atouts réels** et immédiats. Entre autres : son université, son port autonome, ses anciens terrains industriels rendus disponibles pour des investissements, ses nouvelles zones d'activités



économiques, situées le long des voies d'eau et du rail, son pôle logistique multimodal (route-rail-eau-air), qui pourrait être dynamisé au départ de Bierset, son pôle d'excellence énergétique (CMI, ALE, SPE) qui ne demande qu'à se développer en matière d'économie d'énergie.

3. Améliorer la démocratie

1. Les services publics sont menacés par un manque de moyens et une libéralisation en marche. Les services d'intérêt généraux essentiels au maintien de nos démocraties doivent échapper aux règles de la concurrence imposées par l'OMC dans le cadre de l'accord général sur les services (AGCS). **Ainsi la santé, l'éducation, la garde des enfants, l'audiovisuel, la culture, l'accès à l'eau, les communications.** C'est absolument indispensable tant au niveau belge qu'européen pour éviter que les diktats économiques ne cassent tout secteur jugé non rentable.

Le combat contre la marchandisation des services collectifs de base se joue de plus en plus au niveau européen, si pas mondial. Or, de plus en plus l'Union européenne se réduit à un outil de compétitivité économique. Les récentes discussions autour de la directive dite Bolkestein relative à la libéralisation des services ont été un bon exemple des dangers de marchandisation de services collectifs.

C'est l'existence même du secteur non-marchand qui est remise en cause, qu'il soit public ou associatif.

Car le risque est grand de voir les sacro-saintes lois du marché oublier les usagers les moins « rentables », les zones qui n'apportent aucun bénéfice ou retour sur investissement, ... Bref, d'ignorer complètement l'intérêt général, la satisfaction d'un besoin social, pour se concentrer sur l'économie de marché dans sa version néo-libérale, la recherche du profit à partager entre actionnaires.


Le droit européen oblige à une libéralisation, mais **le PS a exigé que les services des postes, du rail de Belgacom restent des services publics ou de droit public et se bat pour une accessibilité financière pour tous, une qualité d'infrastructure, des services de proximité, la sécurité des usagers et le respect des normes écologiques.**

C'est là une politique de gauche qui démarque nettement les choix politiques de la gauche et de la droite.

2. La démocratie participative qui vise à consulter le citoyen doit être encouragée et organisée. Il ne suffit pas de s'en tenir aux enquêtes publiques obligatoires, par exemple, dans le cadre d'un permis de lotir, de bâtir ou d'une étude des incidences sur l'environnement. D'une part ces enquêtes sont généralement de trop courte durée pour que les citoyens puissent intervenir en temps voulu et s'organiser entre eux. D'autre part ces enquêtes ont souvent lieu pendant les périodes de vacances.

La « nouvelle gouvernance », comme disent les sociologues, se doit de dépasser le cadre légal mais souvent trop étroit de la démocratie représentative. **Il ne s'agit pas de bloquer un projet, mais de le faire évoluer quand des riverains et des citoyens sont concernés par un projet important qui modifie leur cadre de vie, qui touche à la qualité de vie dans la cité, au « bien commun ». La démocratie a tout à y gagner.**

Ainsi, quand un conflit se profile, il faudrait pouvoir négocier avant de s'engager plus avant dans des démarches administratives et d'enclencher un processus irréversible. Cette réalité est particulièrement aiguë dans un pays comme le nôtre dont l'exiguïté territoriale rend directement plus visible et plus fâcheux tout dégât perpétré, toute rupture d'harmonie.



La pratique de la consultation *a priori*, de la transparence et de l'implication citoyenne sont des pierres angulaires de la « nouvelle gouvernance ». Car, comme le dit justement Thierry PAQUOT, « *“Le cadre de vie” ne se dessine pas à partir d’enquêtes de marketing, mais s’inscrit dans l’épaisseur même de l’expérience démocratique, la recherche d’un bien-être collectif, la solidarité et un choix de société.* »

3. La lutte contre les discriminations

« **Pour le PS, chaque personne doit être traitée de manière égale, quels que soient ses origines ou son identité, son sexe, son état de santé, ses croyances philosophiques ou religieuses, son orientation sexuelle...** » (programme PS 2007).

Les femmes continuent à être refusées à l’embauche parce qu’elles « risquent » d’être enceintes, le « délit de sale gueule » existe bel et bien. L’obésité est souvent une mauvaise raison de refuser un emploi à un homme ou une femme souffrant de ce handicap.

Des outils légaux existent et la Belgique s’en est bien dotée ces dernières années pour empêcher ces injustices. Mais la lutte doit continuer sur le terrain et être encouragée et la répression des discriminations renforcée.

A ce propos, l’embauche dans les entreprises publiques et privées d’un certain nombre de travailleurs d’origine étrangère, de femmes, de handicapés... doit être obligatoire.

Toute femme qui a trouvé un emploi doit pouvoir mettre son enfant dans une crèche de proximité. La création de crèches dans les entreprises et dans les gares, là où la maman peut sans trop se déplacer confier son enfant dans un milieu sûr et rassurant réduirait le stress de la journée de travail et contribuerait à l’épanouissement de la mère et de l’enfant.

La place des femmes dans les conseils d’administration, les postes de direction, les jurys d’examen doit être augmentée par des quotas.

Quant aux **écarts de salaires** entre les femmes et les hommes pour une même fonction, ils constituent une injustice flagrante qu’il faut supprimer.

La formation, l’alphabétisation des **femmes d’origine étrangère** et toute initiative visant à leur intégration est indispensable pour un mieux vivre collectif. Car l’émancipation des femmes et par là même de leur famille passe par l’instruction, par la culture et par le sport.

Le respect des femmes c’est aussi l’interdiction et la répression (difficile mais indispensable) dans notre pays des pratiques inhumaines comme la mutilation sexuelle et des mariages forcés.

4. Les médias

La concentration des médias et le rachat des titres de presse comme des chaînes de radio et de télé a des effets pervers sur la liberté de la presse et des médias. Il faut dégager des aides réelles et efficaces pour le maintien d’une presse indépendante et pour empêcher des concentrations excessives à la Berlusconi, à la Bouyghe et à la Lagardère.

Cette concentration des médias, tant de la presse écrite qu’audiovisuelle, dans les mains de quelques industriels a eu des effets patents lors de la campagne électorale française où rares ont été ceux qui ont osé être critiques vis-à-vis du candidat lié au pouvoir économique.



5. Internet et la « fracture numérique »

Pour le PS, la société de l'information ouvre une nouvelle porte au savoir, à l'éducation et à la connaissance et à ce titre, constitue une formidable évolution. Mais les technologies de l'information et de la communication ne constituent pas une fin en soi mais sont un outil qui **doit s'adapter aux besoins des citoyens et aux nouvelles réalités** qui l'entourent. D'autre part, cette évolution n'a de sens que si **chaque citoyen qui le choisit peut en bénéficier**.

Mais le choix de participer à la société de l'information doit rester **libre** : le recours à la voie informatique ne peut être avantageux et à l'inverse le recours au papier pénalisant. Le droit à l'usage du papier doit être garanti.

Il faut créer un cadre clair **garant des valeurs fondamentales** dans une société démocratique, telles que la liberté d'expression, la protection de la vie privée et la protection des mineurs limitant leur accès à certains sites.

Le PS veut participer à l'émergence d'une véritable société de la connaissance et encourager l'émergence d'un large domaine public sur Internet qui présente toutes les garanties de qualité. Pour ce faire, il propose notamment de numériser et de **mettre en ligne les archives** appartenant aux institutions culturelles et scientifiques fédérales, pour une utilisation vivante de ce patrimoine. D'autres documents et études à vocation publique devraient également être systématiquement mis en ligne.

Le PS veut également encourager l'utilisation des **logiciels libres** pour garantir un accès libre des citoyens à tous les contenus en ligne. Pour ce faire, le PS propose notamment de garantir le double affichage du prix du matériel d'une part et des logiciels de l'autre.

Enfin, pour le PS, **les opérateurs de télécommunications** sont des acteurs essentiels pour l'évolution de la société de l'information. Les pouvoirs publics doivent veiller à ce que la diversité croissante des produits et des services proposés par ces opérateurs aille de pair avec la garantie d'une **accessibilité la plus large possible, et tout particulièrement à l'égard des groupes auxquels les opérateurs privés ne s'adressent pas de manière spontanée ou privilégiée**.


6. Les fichiers secrets

L'usage de caméras et d'Internet : il est temps de mettre à plat les dérives et les dangers engendrés par les nouvelles technologies. En organisant par exemple des états-généraux de protection de la vie privée.

7. La publicité doit être mieux contrôlée, notamment pour la protection des mineurs (publicité bancaire notamment).

La publicité d'intérêt général (alimentation saine, protection de l'environnement, propreté) retrouver une place de choix sur les panneaux publicitaires.

La publicité devrait être plus **éthique et plus réglementée** : l'utilisation d'images à connotation sexuelle des femmes, comme des hommes, à des fins de vente est choquante et banalise les effets que cela peut avoir sur les jeunes et les enfants. Ceux-ci sont en outre sollicités en permanence à tout consommer : aliments sucrés (néfastes pour leur santé), jouets, services, vêtements... ce qui pose des



problèmes à de nombreux parents qui ont bien du mal à refuser les multiples sollicitations qui s'offrent à certaines périodes de fête de plus en plus nombreuses et de plus en plus longues.